



RÉUNION PUBLIQUE GRAND POITIERS

LE 28 MAI 2026

1- Transition vers la fiscalité : contexte Grand Poitiers et “esprit communautaire”

Introduction par Monsieur le Président Brottier Anthony et Maire de Poitiers :

Il situe l'objet de la réunion du jour : la fiscalité.

Message politique est le suivant : éviter le réflexe « Grand Poitiers, ce n'est pas nous » ; sans esprit communautaire, « Grand Poitiers, c'est personne ».

Il rappelle la genèse de la création/élargissement de Grand Poitiers en 2017 par la loi NOTRe, qui signifie "Nouvelle Organisation Territoriale de la République", est une loi française adoptée le 7 août 2015. Elle vise à réorganiser les compétences entre les différentes collectivités territoriales afin de renforcer la décentralisation et d'améliorer l'efficacité de l'action publique. Cette création est motivée notamment par l'espoir de recettes supplémentaires (qui n'ont « pas » été au rendez-vous selon M.Brottier).

- Objectif du mandat : laisser à l'issue, une situation financière saine et plus équitable entre communes.

Il cite des exemples d'inégalités héritées : gestion des équipements sportifs (gymnases) différente entre l'ancien GP13 et d'autres ex-intercommunalités ; aujourd'hui, certains gymnases/terrains sont gérés par Grand Poitiers dans certaines communes, pas dans d'autres.

- Piste évoquée : tendre vers une gestion équitable, potentiellement en « rendant les gymnases aux communes » (avec report de charges), pour ne pas laisser le même héritage.

2- Diagnostic budgétaire présenté par Hubert Bailly

M.Hubert Bailly, maire de Saint-Benoît (1er mandat), ex-adjoint aux finances et vice-président finances à Grand Poitiers.

Son intention est avant tout pédagogique : expliquer le “pourquoi” de cette situation financière pour éviter de répéter les erreurs.

Il rappelle les fondamentaux : section fonctionnement vs investissement ; épargne brute = recettes – dépenses de fonctionnement, ce qui sert à rembourser les emprunts + autofinancer les investissements.

➤ Chiffres clés annoncés :

- ✓ Épargne brute Grand Poitiers : 12 M€ pour 2025.
- ✓ Annuités à rembourser : 15 M€ (manque de 3 M€).
- ✓ Effet du recours à l’emprunt dans un contexte de taux plus élevés (2023–2025) : intérêts passés d’environ 1,5 M€ (2023) à 3 M€ (2025), réduisant d’autant l’épargne brute.

Explication structurelle : “effet ciseau” (100 % des dépenses augmentent vs 70 % des recettes sur la période évoquée).

➤ Causes identifiées :

- ✓ Transferts de charges figés à 2017 (contribution des communes figée, charges augmentant avec l’inflation)
- ✓ Dotations : Direction Générale des Finances à 23 M€/an ; baisse sur le dernier mandat équivalente à une « année blanche » (manque à gagner de 23 M€ entre une année de référence citée et 2025).

Préparation antérieure : Claude Eidelstein (prédécesseur de M.Bailly) aurait estimé qu’il fallait au moins 6 M€ de fiscalité supplémentaire pour équilibrer 2026, mais 2027 redevenait négatif.

M.Bailly évoque une construction budgétaire visée à l’horizon 2032 d’une épargne nette permettant 10–15 % d’autofinancement des investissements.

3- Choix politiques et mesures associées (fonctionnement, investissements, solidarité)

Position : M.Bailly se dit être contre une hausse de fiscalité “si” elle n’est pas accompagnée de mesures évitant de retomber dans la même situation.

➤ Conditions posées :

- ✓ Baisse des charges de fonctionnement : -10 % en 2026 (budget de fonctionnement donné à ~160 M€).
- ✓ Maîtrise pluriannuelle : croissance des charges < inflation.

- ✓ Révision de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) et arbitrages sur des investissements jugés trop ambitieux.
 - ✓ Renforcement du Fonds de solidarité : La commune de Liniers bénéficiait d'environ 6 500–6 900 € ; avec l'abondement, montant annoncé à 19 000 € pour 2026. Enveloppe du fonds : de ~220–225 000€ portée à 300 000€. Ordre de grandeur : ces 19 000 € seraient environ l'équivalent de « 4 points » de taxe foncière pour Liniers (approximation donnée par M.Bailly).
 - ✓ Besoin total de fiscalité annoncé ensuite : 16 M€.
- Contrainte : Les impôts locaux ne représentent que 27 % des recettes de Grand Poitiers ; autres recettes (ex. compensations/TVA) sont peu maîtrisables et tendent à diminuer.

Impact moyen annoncé : pour Liniers, hausse d'environ 100 €/an par logement (valeur locative moyenne).

4- Compléments de M.Brottier : subventions, masse salariale, et projets à redimensionner

Précision politique : la hausse d'impôts était "prévue" avant les municipales ; débat a porté sur la manière (en plusieurs hausses vs une seule hausse).

- Les mesures prises :
- ✓ M.Brottier évoque qu'auparavant, l'idée était d'étaler sur une hausse pendant plusieurs années. Un vote a eu lieu en commission communautaire et l'essentiel a fait le choix d'une hausse concentrée sur 2026 plutôt que sur plusieurs années. (*Rappel gouvernance : conférence des maires (40 maires) = une voix par maire, y compris Poitiers.*)
 - ✓ Il a annoncé une baisse de 10 % des subventions données aux associations ; exemples cités : marathon du Futuroscope, Poitiers Basket 86, TAP, Espace Mendès France.
 - ✓ Une baisse également de 10 % sur la masse salariale : postes non renouvelés ; limites des leviers d'économies.
 - ✓ Des investissements à revoir : exemple du projet "quartier de la Gare" à Poitiers, estimé 70–95 M€ (nécessité de redimensionner).

Problème récurrent pointé : les projets ont été lancés sans anticipation du fonctionnement :

- Exemples : Bâtiment pour l'ESI (École supérieure de l'image) : subvention évoquée à 800 000€ ; surcoût de fonctionnement de 500 000€/an non anticipé.).
- Toit végétalisé d'une école : 10 000€/an d'entretien non anticipé.
- Patrimoine bâti : nécessité évoquée de vendre une partie (ex. site/rue de "la Traverse" à Poitiers, inexploité depuis ~4 ans).

Contexte : mandat décrit comme “turbulent” et difficile, avec nécessité de “renoncer” à certains projets.

5- Échanges avec la salle : équité, services, transports, voirie, indemnités

- ❖ Question : impact comparé Poitiers/Saint-Benoît vs Liniers ?
- ⇒ Réponse : à Poitiers plutôt ~110 € ; moyenne sur 40 communes estimée entre 70 et 125 € ; particularité Poitiers : environ 30 % des personnes paieraient la taxe foncière (beaucoup de logements sociaux ; 10 000 logements sociaux cités, et faible taux de propriétaires).

Discussion sur solidarité et équipements : éloignement de Poitiers = moins d'équipements ; mention d'EKIDOM (bailleur social) avec 12 000 logements, dont 10 000 à Poitiers.

- ❖ Question : que faire si une commune ne peut pas “récupérer” financièrement un équipement ?
- ⇒ Réponse : traitement au cas par cas ; exemple Saint-Sauvant a une piscine (coût élevé, rénovation proche d'1 M€ évoquée).

- ❖ Question : pourquoi les élus précédents n'ont-ils pas réagi malgré les alertes ?
- ⇒ Réponses : comparaison des investissements à un “paquebot” = difficiles à arrêter ; les projets ont parfois été sous-financés (exemple du quartier de la Gare : 24 M€ inscrits sur ~70 M€ nécessaires, « mystère » sur le reste).

Point sur la voirie : volonté possible d'aller vers une priorisation par état (1 à 5), plutôt que “chacun récupère son enveloppe”, avec logique de solidarité (traiter d'abord la voirie 5).

Remarques sur les services en zones rurales : mobilité/transport des jeunes (bus hors scolaire), Flexibus jugé insuffisant ; demande d'un “retour” visible de ce que fait Grand Poitiers pour la commune malgré la hausse.

Engagement annoncé : lister d'ici la fin de l'année, commune par commune, ce que fait Grand Poitiers ; idée d'un courrier explicatif spécifique à chaque commune pour aider les maires à répondre aux administrés.

- ❖ Question : Est-il possible de repenser/redécouper ou même sortir de Grand Poitiers ?
 - ⇒ Réponse : marge de manœuvre jugée faible sans nouvelle loi (études juridiques évoquées).

- ❖ Question sur les responsabilités des personnes qui ont mis Grand Poitiers et tous les administrés dans cette situation
 - ⇒ Réponse : les services financiers auraient alerté dès 2024 ; malgré cela, maintien d'un niveau d'investissement élevé (exemple : années à ~50 M€ vs cible 35 M€).

- ❖ Question : “Est-ce que ça peut se reproduire ?”
 - ⇒ Réponse : effet ciseau “sournois” (métaphore de la grenouille) ; nécessité de mettre en place des ratios/garanties (pacte fiscal, gardes-fous).

- ❖ Question : 15 vice-présidents ont été élu à Grand Poitiers, qui perçoivent tous une indemnité mensuelle, était-ce une nécessité d'en avoir alors qu'on demande un effort au contribuable pour éponger les dettes ?
 - ⇒ Réponse : même nombre et mêmes indemnités que pendant le mandat précédent ; indemnité VP annoncée à ~1 000 € ; baisse symbolique possible mais impact financier jugé marginal par rapport à la fiscalité.

Demande de signalétique / visibilité des interventions : suggestion de panneaux “ici Grand Poitiers intervient” (analogie avec panneau du département).

6- Clôture

Les intervenants reconnaissent la difficulté de “justifier” une hausse d'impôts sans services/projets supplémentaires immédiats et insistent sur la nécessité de transparence, pédagogie, et remise à plat (fonctionnement/investissements/patrimoine).

La volonté affichée est de renforcer la gouvernance (pacte de gouvernance), définir des priorités, et éviter de laisser un héritage financier “plombant” à la fin du mandat.

Mention d'un travail dès le 2 juin avec l'ensemble des maires : gouvernance + projets/priorités communautaires.